



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue en la salle du conseil à Vaudreuil-Dorion le mercredi 30 janvier 2013 à 19 h 30, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Robert Sauvé, à laquelle sont présents les membres suivants : le représentant de Coteau-du-Lac, Mario Cadieux, la mairesse des Cèdres, Géraldine T. Quesnel, le maire des Coteaux, Réal Boisvert, le maire de L'Île-Cadieux, Marc-André Léger, le maire de L'Île-Perrot, Marc Roy, la mairesse de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Marie-Claude Nichols, le maire de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de Pointe-Fortune, Jean-Pierre Daoust, le maire de Rivière-Beaudette, Patrick Bousez, le représentant de Saint-Clet, Daniel Beaupré, la mairesse de Sainte-Justine-de-Newton, Patricia Domingos, la maire de Sainte-Marthe, Aline Guillotte, le maire de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de Saint-Zotique, Gaétane Legault, la mairesse de Terrasse-Vaudreuil, Manon Trudel, le maire de Très-Saint-Rédempteur, Jean Lalonde, le maire de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon, et le maire de Vaudreuil-sur-le-Lac, Claude Pilon.

Sont également présents messieurs le directeur général, Guy-Lin Beaudoin, et le directeur général adjoint, Raymond Malo, ainsi que madame la directrice du greffe et du contentieux, Valérie Tremblay.

Sont absents le maire d'Hudson, G. Michael Elliott, la maire de Pointe-des-Cascades, Maryse Sauvé, le maire de Rigaud, Réal Brazeau, la directrice de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Annie Lévesque, et la directrice des opérations, Nadine Ethier.

1. BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil et constate qu'il y a quorum.

13-01-30-01

Il est proposé par monsieur **Marc Roy**, appuyé par monsieur **Mario Cadieux** et résolu **d'ouvrir** la séance à 19 h 30.

Proposition adoptée.

Monsieur le préfet présente l'artiste Marie-Ève Longtin, artiste multidisciplinaire de Saint-Lazare, qui expose ses œuvres dans la salle du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13-01-30-02

Il est proposé par madame **Patricia Domingos**, appuyé par monsieur **Patrick Bousez** et résolu **d'adopter** l'ordre du jour en rajoutant au point 20. « Affaires nouvelles » un point 20.1. « Lac-à-l'épaule » et un point 20.2. « Salon des vins ».

Proposition adoptée.

3. REMISE DE SUBVENTION

Aucun sujet traité.

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1. SUIVI DES RÉOLUTIONS DU CONSEIL

Monsieur le directeur général fait un suivi des résolutions adoptées au conseil.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

13-01-30-03

**4.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE
2012 : ADOPTION**

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Marc-André Léger** et résolu **d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 novembre 2012 tel que présenté.

Proposition adoptée.

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

Aucun sujet traité.

**6. RETOUR SUR LES REPRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU
PRÉFET**

Monsieur le préfet informe les membres de sa dernière rencontre à la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent le vendredi 25 janvier 2013.

Il informe également les membres qu'il participera pour la CRÉ à la mission Paris-Strasbourg qui aura lieu du 3 au 10 février prochain, dans le but de préparer les 5^{es} assises franco-québécoises de la coopération décentralisée. Mme Maltais, agente de développement culturel et social de la MRC, fait une présentation sur cette mission.

Les participants qui se joindraient à la mission pour la MRC seraient monsieur le directeur général et madame l'agente de développement culturel et social. Les frais à prévoir sont de deux-mille dollars (2 000 \$) pour les deux (2) participants.

Monsieur le préfet souligne également qu'il va falloir prévoir les budgets nécessaires afin d'accueillir la délégation française qui viendra dans la région dans les prochains mois.

Madame Géraldine T. Quesnel, mairesse des Cèdres, prend son siège à 19 h 53.

13-01-30-04

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Gaëtane Legault** et résolu **d'approuver** la dépense de deux-mille dollars (2 000 \$) pour la mission Paris-Strasbourg qui aura lieu du 3 au 10 février 2013.

Proposition adoptée.

7. RAPPORT DES COMITÉS DE LA MRC

**7.1. COMITÉ DES COMMUNICATIONS DU 30 NOVEMBRE 2012 ET DU 11
JANVIER 2013**

Monsieur Marc-André Léger, président du comité, explique les comptes rendus aux fins d'adoption.

13-01-30-05

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Marie-Claude Nichols** et résolu **d'adopter** les comptes rendus du comité des communications du 30 novembre 2012 et du 11 janvier 2013.

Proposition adoptée.

7.2. COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 10 DÉCEMBRE 2012

Monsieur Yvan Cardinal, président du comité, explique le compte rendu aux fins d'adoption.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

13-01-30-06

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Marc Roy** et résolu **d'adopter** le compte rendu du comité de sécurité publique du 10 décembre 2012.

Proposition adoptée.

**7.3. COMITÉ SUR LES STRATÉGIES D'OCCUPATION DU TERRITOIRE
DES 7 ET 13 DÉCEMBRE 2012**

Monsieur Robert Sauvé, président du comité, explique les comptes rendus aux fins de dépôt.

7.4. COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES DU 17 JANVIER 2013

Monsieur Jean Lalonde, président du comité, fait une mise en contexte du dossier concernant l'organigramme.

7.4.1. ORGANIGRAMME : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT la présentation du nouvel organigramme;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité administratif du 30 janvier 2013;

POUR CES MOTIFS,

13-01-30-07

Il est proposé par madame **Gaëtane Legault**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'adopter** le nouvel organigramme de la MRC tel que déposé.

Proposition adoptée.

**7.5. COMITÉ AD HOC DE PILOTAGE DE LA MRC ET DU CSSS DU 12
DÉCEMBRE 2012**

Monsieur Robert Sauvé, en remplacement de Mme Quesnel, présidente du comité, explique le compte rendu aux fins d'adoption.

13-01-30-08

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par madame **Aline Guillotte** et résolu **d'adopter** le compte rendu du comité ad hoc de pilotage de la MRC et du CSSS du 12 décembre 2012.

Proposition adoptée.

**7.6. COMITÉ RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT ET D'ENVIRONNEMENT DU 5
DÉCEMBRE 2012 ET DU 9 JANVIER 2013**

Madame Géraldine T. Quesnel, présidente du comité, explique les comptes rendus aux fins d'adoption.

13-01-30-09

Il est proposé par monsieur **Jean-Pierre Daoust**, appuyé par madame **Géraldine T. Quesnel** et résolu **d'adopter** les comptes rendus du comité régional d'aménagement et d'environnement du 5 décembre 2012 et du 9 janvier 2013.

Proposition adoptée.

**7.6.1. ZONE À RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN À SAINT-
LAZARE**

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme exige des MRC d'identifier dans leur schéma d'aménagement toute zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique, telle une zone d'inondation, d'érosion, de glissement de terrain ou d'autre cataclysme;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement révisé en vigueur contient des dispositions sur les zones à risque de mouvements de terrain présentes sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ces zones sont identifiées au plan 28 du schéma d'aménagement révisé;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 11-402-12 de la ville de Saint-Lazare présentant une demande à la MRC de Vaudreuil-Soulanges de raffiner la zone à risque de mouvements de terrain sur le territoire de la ville;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été examinée par le comité régional d'aménagement et d'environnement lors de la rencontre tenue le 5 décembre 2012;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité régional d'aménagement et d'environnement d'analyser cette demande lors des travaux de révision du schéma d'aménagement révisé;

POUR CES MOTIFS,

13-01-30-10

Il est proposé par monsieur **Jean-Pierre Daoust**, appuyé par madame **Géraldine T. Quesnel** et résolu **d'analyser** la demande de raffiner les zones à risque de mouvements de terrain présentes sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges lors des travaux de révision du schéma d'aménagement révisé.

Proposition adoptée.

7.6.2. ZONE À RISQUE DE MOUVEMENTS DE TERRAIN À SAINT-POLYCARPE

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme exige des MRC d'identifier dans leur schéma d'aménagement toute zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique, telle une zone d'inondation, d'érosion, de glissement de terrain ou d'autre cataclysme;

CONSIDÉRANT QUE le schéma d'aménagement révisé en vigueur contient des dispositions sur les zones à risque de mouvements de terrain présentes sur le territoire de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE ces zones sont identifiées au plan 28 du schéma d'aménagement révisé;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2012-12-233 de la municipalité de Saint-Polycarpe présentant une demande à la MRC de Vaudreuil-Soulanges de raffiner la zone à risque de mouvements de terrain sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la demande a été examinée par le comité régional d'aménagement et d'environnement lors de la rencontre tenue le 9 janvier 2013;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité régional d'aménagement et d'environnement d'analyser cette demande lors des travaux de révision du schéma d'aménagement révisé;

POUR CES MOTIFS,

13-01-30-11

Il est proposé par monsieur **Jean-Pierre Daoust**, appuyé par madame **Géraldine T. Quesnel** et résolu **d'analyser** la demande de raffiner les zones à risque de mouvements de terrain présentes sur le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges lors des travaux de révision du schéma d'aménagement révisé.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

Proposition adoptée.

8. PÔLE INSTITUTIONNEL RÉGIONAL

8.1. STATUT DU DOSSIER

Madame Patricia Bonnel, gestionnaire de projets, informe les membres du statut du dossier du pôle institutionnel régional.

9. PLAN INTÉGRÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT

9.1. STATUT DU DOSSIER

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint, informe les membres du statut du dossier du Plan intégré de développement et d'aménagement.

10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10.1. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

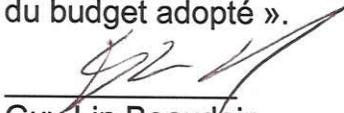
10.1.1. ENTÉRINEMENT DES LISTES ADOPTÉES PAR LE COMITÉ ADMINISTRATIF DES COMPTES PAYÉS, À PAYER ET DES DÉPÔTS DIRECTS

13-01-30-12

Il est proposé par monsieur **Robert Grimaudo**, appuyé par monsieur **Réal Boisvert** et résolu d'adopter la liste MRC 13-01-30.

Proposition adoptée.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 13-01-30, le tout en fonction du budget adopté ».


Guy-Lin Beaudoin

10.2. SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES, SERVICES ET ACTIVITÉS À CARACTÈRE RÉGIONAL : POSITIONNEMENT

Ce point sera discuté au prochain comité administratif en février afin de permettre la remise de certaines subventions prévues au budget 2013. Par la suite, ce dossier sera analysé et discuté lors d'un lac-à-l'épaule en mars 2013.

10.3. RISTOURNE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC (SQ) : DÉPÔT

Monsieur le directeur général fait le dépôt du tableau du trop-perçu à la Sûreté du Québec.

10.4. GREFFE ET LÉGISLATION

10.4.1. POPULATION OFFICIELLE AU 1^{ER} JANVIER 2013 : DÉPÔT

Monsieur le directeur général fait le dépôt de la population officielle au 1^{er} janvier 2013.

10.4.2. COMITÉS DE LA MRC : MODIFICATIONS

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-03-28-26 ayant pour objet l'approbation du tableau des comités;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de monsieur Normand Ménard;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Ménard était membre des comités de la MRC suivants :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

- comité « Fonds de voirie régional »;
- comité de la fibre optique;
- comité d'analyse du budget;
- comité de diversification et de développement;
- comité des résidus domestiques;
- comité régional d'aménagement et d'environnement;
- comité des ressources humaines;
- comité sur la politique de développement social durable;
- comité sur les stratégies d'occupation du territoire;

POUR CES MOTIFS,

13-01-30-13

Il est proposé par madame **Géraldine T. Quesnel**, appuyé par monsieur **Mario Cadieux** et résolu **de nommer** monsieur Jean-Yves Poirier, maire de la ville de Saint-Polycarpe, pour siéger aux comités suivants :

- comité « Fonds de voirie régional »;
- comité de la fibre optique;
- comité d'analyse du budget;
- comité de diversification et de développement;
- comité des résidus domestiques;
- comité sur la politique de développement social durable;
- comité sur les stratégies d'occupation du territoire;

de nommer madame Patricia Domingos, mairesse de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, pour siéger au comité régional d'aménagement et d'environnement;

de nommer monsieur Robert Grimaudo, maire de la ville de Saint-Lazare, pour siéger au comité des ressources humaines.

Proposition adoptée.

COMITÉS DE LA MRC : MODIFICATIONS

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-03-28-26 ayant pour objet l'approbation du tableau des comités;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-04-25-20 ayant pour objet la nomination des membres pour le comité de développement économique;

CONSIDÉRANT les règlements généraux du Centre local de développement (CLD) Vaudreuil-Soulanges et une demande de l'organisme;

POUR CES MOTIFS,

13-01-30-14

Il est proposé par monsieur **Claude Pilon**, appuyé par monsieur **Guy Pilon** et résolu **de nommer** monsieur Yvan Cardinal membre ayant droit de vote sur le comité de développement économique.

Proposition adoptée.

10.4.3. SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA GESTION DES PROGRAMMES D'HABITATION : ADJUDICATION

VU l'article 936.0.1.1 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 4 décembre 2012;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'une (1) soumission reçue le 18 janvier 2013;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

CONSIDÉRANT la formation du comité de sélection par le directeur général en fonction de la réglementation applicable;

CONSIDÉRANT QUE la soumission a obtenu la note de plus de soixante-dix pour cent (70 %), les membres du comité ont procédé à l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission par les membres du comité de sélection qui recommande que le contrat relatif aux services professionnels pour la gestion des programmes d'habitation soit adjugé à la firme *Dimension 3 architecture + design*;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 63900 419;

POUR CES MOTIFS,

13-01-30-15

Il est proposé par monsieur **Jean-Pierre Daoust**, appuyé par madame **Géraldine T. Quesnel** et résolu **d'adjuger** le contrat pour les services professionnels pour la gestion des programmes d'habitation à la firme *Dimension 3 architecture + design* pour une durée de cinq (5) ans à compter de la présente aux montants établis au bordereau des prix tels que soumis par la firme comme faisant partie intégrante de la présente et **d'autoriser** le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant, et le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer le contrat.

Proposition adoptée.

10.4.4. ÉCOCENTRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES SITUÉ À VAUDREUIL-DORION

10.4.4.1. GESTION DES OPÉRATIONS : ADJUDICATION

VU les articles 936 et suivants du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié le 13 décembre 2012;

CONSIDÉRANT l'ouverture d'une (1) soumission reçue le 24 janvier 2013;

CONSIDÉRANT la formation du comité de sélection par le directeur général en fonction de la réglementation applicable;

CONSIDÉRANT QUE la soumission a obtenu la note de plus de soixante-dix pour cent (70 %), les membres du comité ont procédé à l'ouverture de l'enveloppe de prix;

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission par les membres du comité de sélection qui recommande que le contrat sur la gestion des opérations de l'écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situé à Vaudreuil-Dorion soit adjugé à la firme *Nature-Action Québec*;

CONSIDÉRANT QUE les crédits sont disponibles au poste budgétaire 02 45401 446;

POUR CES MOTIFS,

13-01-30-16

Il est proposé par madame **Géraldine T. Quesnel**, appuyé par monsieur **Jean Lalonde** et résolu **d'adjuger** le contrat pour la gestion des opérations de l'écocentre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges situé à Vaudreuil-Dorion à la firme *Nature-Action Québec* pour une durée de trois (3) ans pour un montant forfaitaire de cinq-cent-soixante-quatorze-mille-quatre-cent-soixante-neuf dollars (574 469 \$) (aucune taxe applicable en vertu du statut d'organisme de bienfaisance de *Nature-Action Québec*) avec une option de renouvellement de deux (2) ans en faveur de la MRC et **d'autoriser** le préfet ou, en son absence, le



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté
de Vaudreuil-Soulanges

préfet suppléant, et le directeur général ou, en son absence, le directeur général adjoint, à signer le contrat.

Proposition adoptée.

10.4.4.2. SUIVI DES APPELS D'OFFRES

Madame la directrice du greffe et du contentieux fait un suivi sur les appels d'offres en cours ou à venir pour l'écocentre. La date d'ouverture officielle de l'écocentre est maintenue au 22 avril 2013.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 12-11-28-38 sur l'autorisation d'aller en appel d'offres pour la location et le transport des conteneurs ainsi que pour certaines filières;

CONSIDÉRANT QUE certains contrats peuvent être octroyés à des filières locales, et ce, conformément aux règles d'adjudication des contrats;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame **Patricia Domingos**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu de **modifier** la résolution numéro 12-11-28-38 en retirant les matériaux d'excavation (asphalte, béton, pierres) de l'appel d'offres public pour le traitement des différentes matières.

Proposition adoptée.

11. COMMUNICATIONS

Aucun sujet traité.

12. RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet traité.

13. SÉCURITÉ

13.1. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet traité.

13.2. SÉCURITÉ INCENDIE

Aucun sujet traité.

13.3. SÉCURITÉ CIVILE

Aucun sujet traité.

14. COUR MUNICIPALE

Aucun sujet traité.

15. ENVIRONNEMENT

15.1. COURS D'EAU

Aucun sujet traité.

15.2. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Aucun sujet traité.

13-01-30-17



15.3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucun sujet traité.

16. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

16.1. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE

16.1.1. AVIS DE CONFORMITÉ

Aucun sujet traité.

16.1.2. PROJET D'IMPLANTATION D'UN SYSTÈME AGROFORESTIER INTERCALAIRE À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à mettre sur pied un système agroforestier intercalaire sur le territoire de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot;

CONSIDÉRANT QUE l'agroforesterie présente plusieurs avantages ayant des impacts positifs tant sur l'agriculture que sur le patrimoine forestier;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté en 2008 la Politique de l'arbre et des boisés;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté en 2012 le Plan d'action de la Politique de l'arbre et des boisés;

CONSIDÉRANT QUE la politique contient une orientation visant à démontrer les effets positifs, tant économiques, écologiques et sociaux de l'aménagement durable des espaces boisés;

CONSIDÉRANT QUE l'action 2.1.2 du plan d'action vise à promouvoir les projets en agroforesterie;

CONSIDÉRANT QUE le projet cadre avec la Politique de l'arbre et des boisés de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et son plan d'action;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par monsieur **Guy Pilon**, appuyé par monsieur **Jean-Pierre Daoust** et résolu **d'appuyer** le Centre local de développement (CLD) Vaudreuil-Soulanges pour le projet d'implantation d'un système agroforestier intercalaire à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Proposition adoptée.

17. DÉVELOPPEMENT

17.1. PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun sujet traité.

17.2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Aucun sujet traité.

18. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)

Monsieur Guy Pilon questionne le financement des grands projets de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui pourrait avoir des impacts sur les quotes-parts des municipalités dans l'avenir, dont des emprunts de cent-cinquante (150) millions de dollars. Il mentionne également que la commission du

13-01-30-18



Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges

Transport de la CMM, dont il est président, a reçu le mandat de prioriser les projets en matière de transport collectif.

19. CULTURE

Aucun sujet traité.

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1. LAC-À-L'ÉPAULE

Monsieur le préfet informe les membres que le lac-à-l'épaule de la MRC aura lieu les 20, 21 et 22 mars prochain, au Lac Carling.

20.2. SALON DES VINS

Monsieur Guy Pilon est président d'honneur du Salon des vins pour la fondation de l'hôpital du Suroît. La fondation voudrait douze-mille dollars (12 000 \$) de la MRC. La demande officielle est à venir. Cette demande sera analysée au comité administratif pour recommandation au conseil.

21. RAPPORT DES ÉLUS

Aucun sujet traité.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS

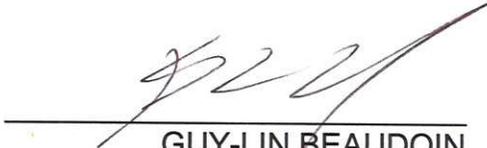
Monsieur Crevier demande des informations concernant le financement de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

23. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur **Jean Lalonde**, appuyé par madame **Géraldine T. Quesnel** et résolu **que la séance soit levée à 21 h 15.**

Proposition adoptée.


ROBERT SAUVÉ
Préfet


GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général
et secrétaire-trésorier

13-01-30-19